

---

---

**MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL**  
**MUNICIPAL**

**Du Jeudi 10 novembre 2022 à 18h00**

\*\*\*\*\*

**Présents : M. Gaëtan DODRÉ, M. Ludovic BONNEL, Mme Angélique CARLIER, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, Mme Elisa DROY, M. Grégory CARLIER, Mme Christine COQUELLE**

**Absents excusés : Mme Martine CAILLET, M. Emmanuel SARRAZIN, M. Benoît BALLUET**

La séance commence par l'intervention de la Gendarmerie. M. COLART, référent de la Commune d'HERVILLY-MONTIGNY, nous présente l'ensemble des interventions lors des deux dernières années. A noter : 30 heures de contrôles routiers (notamment avec voiture banalisée) au cours de la période 2021 /2022.

Nous avons également profité de cette intervention pour demander des contrôles supplémentaires notamment lors de la campagne betteravière.

Approbation à l'unanimité du dernier compte rendu de réunion.

**I) Compte rendu des différentes commissions**

**CCHS :**

Projet de création d'un pôle culturel sur le territoire de la Communauté de Communes Haute-Somme.  
Etudes de programmation en cours.

Finances - Aérodrome : Suite au projet de construction d'un hangar à avions, l'estimation du maître d'œuvre pour les travaux est de 150 000 € HT. Or, il est prévu au budget 120 000 € HT. Il est donc nécessaire de prévoir une décision modificative, en incluant : Travaux + 15 % et les prestations de maîtrise d'œuvre.

Signature d'un devis pour l'achat d'armoires de rétention pour le service technique et le service de collecte (OM) via la société MANUTAN COLLECTIVITES pour un montant de 2 664,10 € HT.

Signature d'un contrat d'engagement auprès de la SICAE pour le raccordement du gymnase de ROISEL au réseau public de distribution de gaz propane.

Administration Générale - Approbation des rapports d'activités 2021. Selon l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) doit présenter, en séance de conseil communautaire, un rapport retraçant l'activité de l'établissement au cours de l'année précédente. Un rapport d'activités d'ordre général, un rapport sur le SPANC et un rapport sur le service Environnement seront à valider.

Ressources humaines - Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps complet au 1er janvier 2023. En cas de dissolution du syndicat d'aides ménagères de Combles, il sera nécessaire de transférer le personnel, dont un agent à la CCHS.

Le conseil communautaire devra approuver la création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet au 1er janvier 2023. La personne sera mise à disposition de l'Association Saint Jean.

Collecte des déchets ménagers - Redevances campings 2023 : Conformément à l'article L2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire sera appelé à délibérer sur l'instauration d'une redevance forfaitaire pour l'enlèvement des déchets ménagers des terrains de camping ou aménagés, équipés de caravanes ou bungalows. Rappel : elle a été fixée à 51 € par emplacement en 2022.

Vente de composteurs : Par délibération n°2013-40 du 10 avril 2013, le conseil communautaire a validé les tarifs suivants : Composteur plastique 420L à 15 € et composteur bois 1000L à 25€.

Face à l'évolution des demandes, il est proposé de vendre des composteurs de 600L, en plastique. Prix proposé : 20€.

Rappel des prix payés par la CCHS par composteur :

-420 L : 40,41€ TTC

-600L : 71,46€ TTC

-1000L : 93,60€ TTC

### **SISCO :**

Réunion de concertation concernant la problématique au niveau de la cantine de Roisel. En effet, le nombre d'enfants est trop important pour un seul service. Afin de solutionner ce problème, il y a désormais deux services de cantine. La garderie du soir à Roisel (élémentaire) se fait désormais au sein d'une classe.

### **Conseil d'école :**

Fusion des conseils d'école.

Vote du règlement du conseil d'école et vote du règlement intérieur de l'école.

Présentation des différents projets de l'année.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

## **II) Questions diverses**

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 21 janvier à 17h à la salle de motricité.

Le recrutement de notre agent recenseur pour le recensement 2023 est maintenant terminé avec le recrutement de Mme SANSON, habitante de la Commune.

A ce-jour, nous avons reçu une vingtaine de candidatures pour la location de notre logement communal. Des conditions fiables (CDI et garant) seront demandées aux futurs locataires.

La séance de Conseil Municipal se termine par l'intervention de KDE ENERGY et NATURGY afin de nous présenter l'étude de faisabilité concernant l'implantation d'éoliennes sur notre Commune. En effet, les implantations futures sur les Communes voisines nous obligent à revoir notre position sur ce sujet.

En raison des expériences passées avec le parc éolien de Bernes, nous ne souhaitons plus subir de nuisances sonores en imposant une distance importante avec les premières habitations. KDE ENERGY a conclu l'intervention en présentant les retombées financières pour la Commune.

La séance est levée à 21h30

